

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2024

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ELU DESIGNE POUR LES QUESTIONS D'INCENDIE & DE SECOURS

SECURITE CONTRE L'INCENDIE EN FORET DU FAIT DES ARBRES SCOLYTES.

Pour rappel, le 17 juin dernier, vous avez été destinataires du rapport de l' élu désigné pour les questions de sécurité, relatif aux propriétaires concernés par les risques de feux de forêt du fait de la chute d'arbres scolytés. Comme nous l'avions évoqué lors d'une des précédentes réunions du conseil, nous avons pris des contacts avec certains des propriétaires.

Par ailleurs, dans le secteur concerné, le chemin rural de la Ferlandière n'est pas en état et il enclave des parcelles devenues inaccessibles parce que le chemin n'est plus praticable.

Cette nécessité de désenclavement s'inscrit dans nos obligations de débroussaillage récemment rappelées par la préfecture et fait suite au signalement de risque de feu en forêt signalé par le GEDEFOR, organisme privé regroupant les propriétaires forestiers privés.

Heureusement, nous avons échappé à la sécheresse cette année.

Il était évoqué le projet d'une réunion proposée aux propriétaires et riverains concernés afin d'étudier les diverses solutions pouvant exister pour ce désenclavement et la possibilité d'accès en cas de feu forestier. Ainsi qu'un rappel à l'obligation d'abattre les épicéas scolytés.

Cette réunion est proposée pour le jeudi 5 décembre à 18 heures, à la salle des fêtes,